

UN CHÉIROPTÈRE NOUVEAU POUR LA FAUNE FRANÇAISE :
NYCTALUS MAXIMUS (FATIO), REPRÉSENTÉ,
DANS LES COLLECTIONS DU MUSÉUM,

PAR M. H. HEIM DE BALSAC.

Nyctalus maximus (FATIO), le plus grand des Chéiroptères européens, est une espèce encore fort peu connue au double point de vue de sa distribution géographique et de sa biologie. Jusqu'à ce jour on ne connaissait l'existence que d'une demi-douzaine de spécimens authentiques répartis dans divers Musées.

Cette forme a été décrite, voilà déjà longtemps, par FATIO ⁽¹⁾ sous le nom de *Vesperugo noctula* var. *maxima*. Le célèbre naturaliste suisse croyait avoir à faire à une « variété » de grande taille d'une espèce banale : la Noctule. Par la suite il fut reconnu qu'il s'agissait en réalité d'une espèce particulière qui doit prendre aujourd'hui le nom de : *Nyctalus maximus* (FATIO).

Nyctalus maximus se distingue de *Nyctalus noctula* SCHREBER, par une taille beaucoup plus grande. Celle-ci varie de 64 à 68 mm. pour l'avant-bras chez *maximus* contre 47 à 55 mm. chez *noctula*. Les autres parties du corps sont dans les mêmes proportions, ce qui constitue une différence de volume considérable pour des animaux en somme de petite taille.

La surface d'insertion des poils à la face inférieure de la membrane alaire est plus nettement limitée chez *maximus* que chez *noctula*. Exception faite de ce léger caractère, *N. maximus* reproduit à peu près exactement, mais sous une forme géante, *N. noctula*. Les caractères de celle-ci, notamment les saillies glandulaires labiales très prononcées, l'oreille externe large et courte, le tragus très court, très incurvé, arrondi en forme de hache, caractères qui donnent à *N. noctula* un facies bien particulier, sont encore plus apparents chez *N. maximus* du fait de leur amplification.

La teinte du pelage est très sensiblement la même chez les deux espèces : Brun-jaunâtre voisin du « wood-brown » ou « cinnamon » du code des couleurs de RIDGWAY.

Le crâne de *N. maximus* a essentiellement le même galbe que celui de *N. noctula*, mais en plus grand (long. condylo-basale

⁽¹⁾ *Faune Vert. Suisse* I, p. 57, 1869.

Bulletin du Muséum, 2^e s., t. IV, n^o 2, 1932.

22-23 mm. contre 17,4-19,4 chez *N. noctula*). On peut remarquer cependant une légère différence de forme de la région occipitale et des palatins chez *N. maximus*.

La différence de taille considérable, les particularités du crâne de ces Cheiroptères, le fait enfin que *N. maximus* a été rencontré dans des régions où vit normalement *N. noctula*, nous obligent à considérer *N. maximus* non pas comme le terme extrême d'une variation normale de *N. noctula*, non pas comme une sous-espèce géographiquement définie, mais comme une véritable espèce particulière. A l'heure actuelle tout au moins *N. maximus*, représente une espèce ou une lignée devenue indépendante de *N. noctula*.

Les spécimens connus de *N. maximus* se répartissaient géographiquement de la façon suivante : trois individus provenant d'Amsteg, vallée de la Reuss, canton d'Uri, Suisse. L'un de ceux-ci (♀) est le type décrit par FATIO. Nous avons pu examiner ces échantillons au Musée de Genève. Trois spécimens de Pise et un autre de Ravenne, examinés par MILLER. Un échantillon, provenant de Venise, signalé par NINNI ⁽¹⁾, doit se rapporter à cette forme.

La répartition de l'espèce semblait donc assez limitée dans une portion centrale de l'Europe. En réalité la répartition doit être beaucoup plus vaste.

Le Muséum de Paris possède en effet trois échantillons en Alcool qui se rapportent sans aucun doute à *N. maximus* :

♀ n° 2.431, avant-bras 65^{mm},5.

♀ n° 2.432, avant-bras brisés, mesurent néanmoins plus de 60 mm.

♂ n° 2.430, avant-bras 65 mm.

Le sujet ♂, qui était exposé dans les galeries sous le nom erroné de *N. noctula* est quelque peu décoloré par l'exposition à la lumière. Les deux ♀, conservées au Laboratoire de Mammalogie, sont en bon état.

Ces trois échantillons ont été pris ensemble, dans un arbre creux, à Chevanat, Creuse, en 1896, par M. MAZET. L'espèce ne doit pas être très rare dans le centre de la France. En effet, MARTIN et ROLLINAT écrivent ⁽²⁾ sous la rubrique : « Vespérien noctule » « Cette espèce atteint souvent une taille considérable : nous avons eu entre les mains une femelle mesurant 0^m,460 d'envergure ; elle avait été capturée près d'Argenton. » Les spécimens de grande taille signalés par MARTIN et ROLLINAT et celui dont l'envergure est précisée sont évidemment des *N. maximus*. Argenton (Indre), n'est du reste guère

⁽¹⁾ *Atti Soc. Ital. Sci. Nat.*, Milano, XXVI, p. 109, 1883.

⁽²⁾ *Descrip. et mœurs des Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Batraciens et Poissons de la France centrale*, p. 9, 1914.

éloigné du lieu de provenance des trois spécimens du Muséum : MARTIN et ROLLINAT, nullement systématiciens, ont commis la même erreur que FATIO, en considérant ces grands Chéiroptères comme des variations normales ou anormales de *N. noctula*. TROUESSART avait commis la même erreur en 1884 ⁽¹⁾. Mais il s'était repris en 1910 ⁽²⁾. Il est d'autant plus curieux que les échantillons du Muséum de Paris aient échappé à TROUESSART et soient restés mentionnés sous le nom de *N. noctula*.

L'existence de *N. maximus* en France est intéressante non seulement pour la faunistique régionale mais aussi au point de vue biogéographique. Elle précise en outre que les deux espèces *N. noctula* et *N. maximus* voient leurs aires de répartition respectives se superposer sur de larges surfaces, ce qui lève les derniers doutes que certains auraient pu avoir quant à la spécificité propre de chacune de ces formes. Cet exemple montre que, même en France, des recherches sont à faire dans le domaine mammalogique. Du reste n'avons-nous pas eu déjà l'occasion d'établir la présence en France du Vespérien boréal *Eptesicus nilssoni* (KEYS. et BLASIUS) (Forêt de Haye, près Nancy) ⁽³⁾ et celle du Vespérien de Leisler *Nyctalus leisleri* (KUHLE) (Pont-à-Mousson), espèces qui n'avaient pas été jusqu'ici authentiquement constatées sur notre territoire. Nos trois additions portent à 23 le nombre des espèces de Chéiroptères authentiquement recueillies jusqu'à ce jour dans les limites de la France continentale.

Laboratoire de Mammalogie et Ornithologie du Muséum.

⁽¹⁾ *Hist. Nat. de la France, Mammifères*, Deyrolle, 1884.

⁽²⁾ *Faune des Mamm. d'Europe*, 1910.

⁽³⁾ Une note concernant cette capture a été remise à la « Société des Sciences » de Nancy et est à l'impression.